

**SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS****Comité Syndical du 10 février 2026****Délibération n°04/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 10 février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 30 janvier 2026.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Philippe BOUTY, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Gérard ROY.
Mesdames Virginie LEBRAUD, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU.
Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard DESAPHY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	9
Votants	11

Objet : Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif 2026 du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis a été construit de manière à couvrir les engagements pris pour l'année 2026, tels que présentés lors des orientations budgétaires le 11 décembre 2025.

Au préalable, sont à noter les éléments suivants :

- le vote du Budget Primitif 2025 avait intégré la reprise en totalité des excédents cumulés de fonctionnement et d'investissement constatés à fin 2024, en conservant cette réintégration par section -fonctionnement et investissement- avec respectivement 2 755 581.73 € et 14 423 143.87 € ;
- la présentation des reports d'investissement 2025 est annexée à la maquette du Budget Primitif et appellera également un vote du Comité Syndical ;
- le Budget Primitif 2026 ainsi présenté prend également acte de la reprise anticipée des résultats et de l'affectation prévisionnelle des résultats de l'excédent global de clôture constaté à fin 2025, proposant ainsi un report à nouveau de l'excédent global de fonctionnement sur la section de fonctionnement soit 2 991 811.26 €, et de l'excédent global d'investissement sur la section d'investissement soit 15 735 148.38 €.

INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2026**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement 2026 se monteraient à 7 711 811.26 €.

CONSEIL JURIDIQUE ET CONTENTIEUX**51 811.26 €**

Ces dépenses intègrent la nécessité pour le Syndicat Mixte de pouvoir s'entourer d'experts intervenant sur des dimensions fiscales, juridiques ou administratives, afin de pouvoir défendre au mieux ses intérêts dans ces domaines, et ce, en fonction de la complexité des questions à résoudre, parfois dans le cadre de contentieux. Il s'agit également du coût engendré par la poursuite de la surveillance ainsi que le dépôt des noms de domaine de la marque Magelis.

ETUDES**60 000 €**

Il s'agit de permettre notamment de financer la poursuite du travail lancé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » et la mission de création d'un consortium dans le cadre du dépôt du dossier « Pôles territoriaux culturels ».

IMMOBILIER**1 870 000 €**

La prévision budgétaire intègre les frais de gestion et d'entretien du patrimoine foncier du Syndicat Mixte : taxes foncières, grosses réparations sur le patrimoine immobilier du SMPI, ainsi que les fluides liés au fonctionnement des bâtiments.

Ces crédits se décomposent comme suit :

- 270 000 € pour les taxes foncières et autres impôts (droits de voirie, friches commerciales),
- 1 600 000 € de frais de fonctionnement courant (fluides, entretien) et grosses réparations liés aux immeubles du SMPI.

Ce poste comprend notamment le coût des fluides sur l'ensemble du patrimoine et les travaux permettant de maintenir le patrimoine du Smpi dans un bon état. Une partie de ces dépenses est compensée par une recette de fonctionnement correspondant aux remboursements demandés aux locataires conformément aux baux et conventions passés.

FRAIS DE PERSONNEL**975 000 €**

Cette proposition d'inscription d'un montant de 975 000 € au chapitre 012 correspond aux salaires, charges et frais divers liés au personnel (cotisation CNAS, tickets restaurant, médecine du travail, formation, protection sociale complémentaire).

FONCTIONNEMENT GENERAL**370 000 €**

Ce poste budgétaire comporte toutes les dépenses de gestion et de fonctionnement nécessaires à la structure du SMPI : assurances, énergie, affranchissement, télécommunications, fournitures diverses, locations de matériel et locations immobilières, maintenance, déplacements.

INTERETS DES EMPRUNTS**150 000 €**

La prévision des intérêts financiers s'établit à 150 000 €. Elle se décompose de la manière suivante :

- Emprunt 2013 - Crédit Agricole : 11 000 €
- Emprunt 2013 - Crédit Foncier : 11 000 €
- Emprunt Bâtiment Formation – Caisse des Dépôts : 55 000 €
- Emprunt Résidence étudiante – Crédit Agricole : 33 000 €
- Emprunt 2014 – La Banque Postale : 33 000 €
- Emprunt 2016 - Caisse des Dépôts : 6 000 €
- Emprunt 2016 - Crédit Foncier : 1 000 €

COMMUNICATION – PROMOTION**815 000 €****Evènementiel****405 000 €****Immersity****65 000 €**

Conçu et organisé en partenariat avec les principales organisations professionnelles impliquées sur la filière de la réalité virtuelle (XRMust, CNC, AFXR, Pxn, Elixr...), Immersity réunira à Angoulême les 18 et 19 mars une centaine de professionnels français de la réalité virtuelle.

Magelis en Fête**30 000 €**

Magelis renouvèlera cette grande soirée gratuite et festive ouverte à la population Charentaise le 27 juin. Elle se déroulera dans et autour des Chais Magelis en partenariat avec la Baraka pour y associer les 48 heures de la création. Une manière conviviale de faire découvrir les talents du Pôle Image à tous.

Game Conf / Game Invest**40 000 €**

En partenariat avec So Games, Magelis organise de nouveau un colloque professionnel de deux jours les 1^{er} et 2 octobre où une centaine de dirigeants de studios français et créateurs de jeux seront conviés.

Fête de l'Anim'**40 000 €**

Magelis renouvèlera entre mi et fin octobre son évènement autour de la Fête du cinéma d'animation en partenariat avec l'Association Française du Cinéma d'Animation, pour proposer au public charentais, aux étudiants et aux professionnels de la filière de nombreuses projections de films, de séries et de courts métrages, ainsi que des conférences et des rencontres avec des réalisateurs de renom.

Radi-Raf**150 000 €**

Fortes d'une fréquentation chaque année de plus de 400 participants et d'un intérêt particulièrement fort sur les questions d'innovation, les Rencontres Animation Développement Innovation et les Rencontres Animation Formation s'étalent sur 4 jours. Programmé fin novembre 2026, cet évènement bénéficie du soutien de partenaires de premier plan de la filière de l'animation : le CNC, l'AFDAS, Audiens, AnimFrance, le CPNEF, la FICAM.

Avant-premières**5 000 €**

Des avant-premières des productions de films, de fiction et d'animations réalisées à Angoulême seront organisées à destination des publics charentais, notamment les enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente.

Résidences**25 000 €****Evénements divers (vœux, animations, jam, 48 heures, expos, afterworks, ...)****50 000 €**

Salons et Conférences**250 000 €**

La visibilité du Pôle sera maintenue sur les événements professionnels extérieurs permettant de promouvoir les différentes filières présentes sur le Pôle Image : bande dessinée, animation, jeu vidéo, réalité virtuelle, tournages... en lien avec nos actions de prospection et un renfort international.

Les principales manifestations programmées :

Janvier : Le Grand Off, Angoulême,
Février : Salon des tournages, Paris
Mars : Cartoon Movie, Bordeaux
Avril : Cartoon Next, Marseille
Mai : Festival international du film, Cannes
Juin : Mifa, Annecy
Août : Festival du film francophone, Angoulême
Septembre : Festival de la Fiction, La Rochelle
Septembre : Cartoon Forum, Toulouse
Octobre : Spawn, Angoulême
Octobre : Quai des Bulles, Saint-Malo
Octobre : Cartoon Springboard, Madrid
Novembre : Cartoon Business, Bruxelles
Décembre : Salon Campus (à confirmer)

Outils de Communication**160 000 €****Production audiovisuelle****15 000 €**

Magelis poursuivra la production de vidéos qui alimentent sa chaîne sur Youtube et ses réseaux sociaux : interviews de réalisateurs, reportages sur l'écosystème...

Etoiles de l'économie**6 000 €**

Magelis organisera avec La Charente Libre début juin un événement pour valoriser la dynamique entrepreneuriale des entreprises créatives du territoire.

Internet et réseaux sociaux**15 000 €**

Un effort particulier sera porté cette année sur la communication du campus image sur Instagram et Facebook, afin de renforcer l'attractivité du territoire auprès des étudiants et mieux valoriser les écoles.

Achat d'espaces**30 000 €**

L'achat d'espace concentré sur la presse professionnelle permettra en 2026 de maintenir la visibilité de Magelis auprès des filières professionnelles, notamment pour l'animation, le son et les tournages.

Relations presse et publiques**35 000 €**

L'agence de Relations presse (Oxygen) a été renouvelée pour poursuivre et renforcer la présence de Magelis dans les médias d'envergure nationale, notamment en presse et télévision.

Documentation et objets publicitaires**15 000 €**

Différents outils pourront être réalisés autour des événements professionnels qu'organise ou auxquels participe Magelis (renouvellement des plaquettes, stylos...).

Edition / Expositions / Sponsoring SA XV**44 000 €**

Selon les opportunités et sollicitations, Magelis est susceptible de soutenir des publications spéciales et des expositions.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

1 540 000 €

Le dispositif d'accompagnement comprend le financement accordé par le SMPI sur le volet formation ainsi que les subventions accordées sur l'exercice budgétaire.

Les propositions sont les suivantes :

❖ Subventions aux associations	420 000 €
❖ Exonérations de loyers	20 000 €
❖ Formations / Ecoles de l'image	1 100 000 €

Montants prévisionnels :

• Emca	200 000 €
• Créadoc	60 000 €
• Enjmin	640 000 €
• Nouvelles formations	200 000 €

FORMATION/ RECHERCHE

130 000 €

Parallèlement aux aides individuelles aux écoles, l'objectif du pôle Image est de poursuivre et consolider le travail de mise en réseau des acteurs de la formation et le développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire.

Pour 2026, les objectifs principaux seront :

- 1) Les difficultés de nos écoles pour intégrer de nouveaux étudiants génèrent un risque pour le campus Magelis, qui peut se traduire par une baisse du nombre d'étudiants mettant en difficultés financières les écoles ou une baisse dans la sélection des étudiants.
C'est pourquoi Magelis va accroître son investissement dans toutes les opérations de communication dédiées au campus : salons, réseaux sociaux, communication, portes ouvertes... : 35 000€
- 2) Le renforcement de la formation professionnelle à la fois pour les salariés des studios et les auteurs réalisateurs grâce à l'organisation de réunions d'information, l'organisation de permanences AFDAS, la mise en œuvre de préparations opérationnelles à l'emploi collectives et l'organisation de conférences techniques : 5 000 €
- 3) L'amélioration du bien-être et des conditions de vie des étudiants : développement de Magelis solidarité, organisation de permanences psychologiques et travail avec l'association des étudiants de l'image, les cours de FLE, mutualisation d'intervenants, conférences, projections et ateliers communs : 60 000 €
- 4) La sensibilisation et la formation aux enjeux environnementaux qui passe par notre adhésion à l'association Ecoprod, notre soutien à l'association BoCAJ et la mise en place de différentes conférences ou formations à destination des étudiants pour les faire réfléchir aux enjeux environnementaux liés à leurs pratiques professionnelles : 30 000 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES

30 000 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

900 000 €

DOTATIONS AUX PROVISIONS

20 000 €

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

800 000 €

L'équilibre de la section de fonctionnement pour un total de 7 711 811.26 € serait réalisé de la façon suivante :

Reprise de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement :	2 991 811.26 €
Revenus des immeubles (loyers)	820 000 €
Amortissements	900 000 €

Les participations statutaires du Département de la Charente, de la Ville d'Angoulême, de la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême seraient donc respectivement de :

- pour le Département de la Charente	1 800 000 €
- pour la Ville d'Angoulême	300 000 €
- pour la Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- pour la Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €
Soit	3 000 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du Budget 2026 sont présentées en distinguant celles hors opérations et celles intégrées à des opérations individualisées.

1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION 14 950 148.38 €

Chapitre 040 – TRANSFERTS ENTRE SECTIONS 900 000 €

Il convient d'inscrire 900 000 € correspondants aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions. Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Chapitre 041 – OPERATIONS PATRIMONIALES 20 000 €

Ces crédits correspondants aux écritures d'ordre de virements aux comptes définitifs. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Chapitre 16 - REMBOURSEMENT D'EMPRUNT 720 000 €

Le capital restant dû s'élève au 1^{er} janvier 2026 à 5 586 K€.

- 1641 Amortissement d'emprunts : 700 000 €

Soit

- Prêts contractés sur l'exercice 2013 : 200 000 €
- PLS Résidence étudiante : 119 500 €
- Prêt Bâtiment Formation : 98 000 €

- Prêt La Banque Postale 2014 : 137 500 €
- Prêts contractés sur l'exercice 2016 : 145 000 €
- 165 Dépôts et cautionnements reçus : 20 000 €

Chapitre 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**250 000 €**

Une inscription nouvelle de 250 000 € pourra permettre notamment l'acquisition de logiciels, interventions sur le site internet, maquette virtuelle, immobilisations incorporelles diverses non individualisées en opérations (notamment études de faisabilité et/ou programmation qui pourraient être lancées en 2026).

Chapitre 204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES**300 000 €**

Inscription nouvelle : inscription de 300 000 € afin de pouvoir accorder des subventions d'équipement dans le cadre du règlement voté, aux associations et/ou aux écoles.

Chapitre 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**1 888 840.35 €**

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 48 840.35 € et voter une inscription nouvelle de 1 840 000 €.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels informatiques, mobilier.

Chapitre 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS**10 821 308.03 €**

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 157 208.24 € et voter une inscription nouvelle de 10 664 099.79€.

Chapitre 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**50 000 €****2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS****5 505 000 €****OPERATION N°0701 : ACQUISITIONS FONCIERES**

Crédits nouveaux : 700 000 €

Le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour se positionner sur d'éventuels achats afin de conserver une réserve foncière suffisante pour les prochaines années.

OPERATION N°1501 : ILOT 111/117 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle : 100 000 €



Afin de pouvoir renforcer sa capacité d'accueil et disposer d'une offre immobilière adaptée au secteur de l'image et permettre l'installation de nouvelles entreprises ou surtout de nouvelles écoles le SMPI Magelis a décidé de mener un nouveau projet d'aménagement sur l'emprise située aux 111/117 rue de Bordeaux.

Cette première opération correspond à une construction de plateaux libres sur une surface de 2000 m².

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le marché de maîtrise d'œuvre notifié. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours. Le dossier PRO a été validé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 900 000 € HT
CP 2020	9 829.89 € HT
CP 2021	67 718.09 € HT
CP 2022	54 933.34 € HT
CP 2023	161 999.46 € HT
CP 2024	112 150.06 € HT
CP 2025	32 269.64 € HT
CP 2026	100 000 € HT
CP 2027	100 000 € HT
CP 2028	3 000 000 € HT
CP 2029	2 261 099.52 € HT

OPERATION N°1701 : CENTRE DE DOCUMENTATION

Inscription nouvelle : 125 000 €



Cette opération est située au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil. Elle consiste à réhabiliter 2 bâtiments existants, sur une surface de plancher de 196m² et d'associer une extension de 92m² d'emprise au sol (permise par des constructions sur l'emprise PPRI du projet), sur 2 niveaux. La surface aménagée projetée sera d'environ 380m². La bibliothèque de l'EESI servira de base à l'équipement. Il sera composé d'un espace de documentation et de consultation, d'espaces de travail en petits groupes et de projections. Des surfaces

permettant les échanges, les consultations et les démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également aménagées. Un pôle de vie étudiante complètera l'aménagement. Il comprendra une salle polyvalente, un bureau pour l'association des étudiants du campus image, un espace santé, des installations de micro-restauration et de mobilité.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le marché de maîtrise d'œuvre notifié.

Un dossier Fonds friches a été déposé pour cette opération : une subvention d'un montant de 100 000 € a été accordée.

Les études de conception sont en cours. Un premier avant-projet a fait l'objet d'un ajournement (coût travaux supérieur au coût programme).

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	2 300 000 € TTC
CP 2021	13 349.29 €
CP 2022	41 765.04 €
CP 2023	18 953.15 €
CP 2024	362 663.52 €
CP 2025	256 684.95 €
CP 2026	125 000 €
CP 2027	110 000 €
CP 2028	1 371 584 .05 €

OPERATION N°1801 : EESI

Inscription nouvelle : 50 000 €

Un espace à destination de l'EESI, d'une surface utile de 1200m² sera aménagé au niveau bas de l'immeuble. Il accueillera le pôle édition, dessin, bande dessinée, des plateaux étudiants et la galerie d'essai.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le travail de maîtrise d'œuvre est en cours. Le dossier PRO a été validé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 250 000 € HT
CP 2019	1 620 € HT
CP 2021	37 602.61 € HT
CP 2022	43 185.07 € HT
CP 2023	92 982.93 € HT
CP 2024	89 565.31 € HT
CP 2025	18 204.37 € HT
CP 2026	50 000 € HT
CP 2027	100 000 € HT
CP 2028	2 400 000 € HT
CP 2029	2 416 839.71 € HT

OPERATION N°2001 : LAUBENHEIMER

Inscription nouvelle : 30 000 €



La réhabilitation extérieure de la maison Laubheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver, viendra compléter l'aménagement programmé au 111-117 rue de Bordeaux.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le travail de maîtrise d'œuvre est en cours. Le dossier PRO a été validé.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	400 000 € HT
CP 2021	5 415.90 € HT
CP 2022	17 908.11 € HT
CP 2023	26 905.31 € HT
CP 2024	16 616.47 € HT
CP 2025	3 527.43 € HT
CP 2026	30 000 € HT
CP 2027	30 000 € HT
CP 2028	170 000 € HT
CP 2029	99 626.78 € HT

OPERATION N°0903 : 164 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle : 3 000 000 €



Magelis dispose d'un ensemble immobilier situé entre le 164 et le 170 rue de Bordeaux sur une emprise d'environ 870m². Cet îlot composé de plusieurs bâtiments est placé au cœur du quartier de l'image, à proximité du bâtiment Le Nil, au niveau du carrefour Barouilhet et sur les parcelles avoisinant Les Ateliers Magelis.

Les études de programmation engagées dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble immobilier ont mis en avant la possibilité de créer des plateaux de bureaux nus sur une surface totale d'environ 2000m² de planchers. La programmation intègre des objectifs environnementaux et porte une attention particulière sur les niveaux de performances à attendre. L'insertion urbaine du projet et la liaison avec les autres équipements font l'objet d'une réflexion à l'échelle du quartier.

L'enveloppe prévisionnelle pour cette opération s'élève à 5.07M€HT. Un dossier Fonds friche a été déposé et a reçu un avis favorable pour une subvention d'un montant de 199 K€.

Le marché de maître d'œuvre a été attribué au Cabinet Genaud. La phase de curage/déconstruction a été réalisée. La consultation travaux a permis l'attribution des lots courant janvier (lot gros œuvre en février). Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2026.

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 070 000 € HT
CP 2023	41 312.94 € HT
CP 2024	260 713.04 € HT
CP 2025	262 664.71 € HT
CP 2026	3 000 000 € HT
CP 2027	1 505 309.31 € HT

OPERATION N°2102 : EXTENSION RESIDENCE ETUDIANTE

Inscription nouvelle : 1 500 000 €



Le Pôle Image a construit et mis à disposition du Crous une résidence étudiante de 63 logements. L'augmentation constante du nombre d'étudiants sur le campus image fait également accroître le nombre de demandes de logements dans le quartier.

Afin de proposer une nouvelle offre de logements aux étudiants du campus, Magelis a engagé une étude de programmation pour l'aménagement d'une nouvelle résidence étudiante sur une emprise foncière d'environ 2500m², rue de la Charente, à proximité immédiate de la résidence L'Auberge Espagnole.

L'îlot est composé d'un ensemble de petites parcelles comprenant des constructions vétustes et d'anciens jardins privés. Certains bâtiments présentent un intérêt patrimonial et le site est concerné par le plan de prévention des risques et inondations de la Charente.

L'étude réalisée s'est attachée à tenir compte de l'insertion du projet dans le quartier et vise des objectifs de performance énergétiques supérieurs à la réglementation pour permettre d'optimiser les dépenses de

fonctionnement. Les discussions portant sur la gestion future de cette résidence sont menées avec Logélia ainsi qu'avec le Crous.

La consultation de maîtrise d'œuvre a abouti à l'attribution du marché au cabinet Greenwich 0.0.13. Le travail de maîtrise d'œuvre a permis d'envisager une opération portant sur un total de 73 logements à aménager. La phase de consultation travaux est en cours pour une attribution après la réalisation des fouilles archéologiques préventives (programmées pour le premier trimestre).

AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	8 470 000 € HT
CP 2023	17 533.01 € HT
CP 2024	131 195.09 € HT
CP 2025	314 719.99 € HT
CP 2026	1 500 000 € HT
CP 2027	4 500 000 € HT
CP 2028	2 006 551.91 € HT

Les dépenses d'investissement du Budget 2026 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS sont proposées à hauteur de :

- 206 048.59 € de reports 2025 sur le budget d'investissement 2026
- 13 054 099.79 € de dépenses nouvelles 2026 (hors opérations individualisées)
- 5 505 000 € de dépenses nouvelles 2026 sur les opérations individualisées
- 700 000 € d'amortissement des emprunts
- 20 000 € correspondant aux autres dettes (notamment cautionnements)
- 50 000 € correspondant aux autres immobilisations financières
- 20 000 € d'opérations d'ordre liées aux transferts en comptes d'attente et/ou définitifs
- 900 000 € d'opérations d'ordre liées aux amortissements

soit un total reports et dépenses nouvelles 2026 de 20 455 148.38 €

L'équilibre de la section d'investissement pour un total de **20 455 148.38 €** serait réalisé de la façon suivante :

Reprise de l'excédent cumulé de la section d'investissement à fin 2024 :	15 735 148.38 €
Amortissements des immobilisations :	900 000 €
Ecritures d'ordre /Transferts aux comptes définitifs :	20 000 €
Virement de la section de fonctionnement :	800 000 €
Participations statutaires :	3 000 000 €
- Département de la Charente	1 800 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €

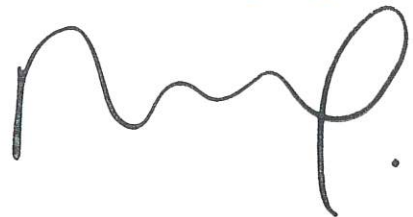
Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité, adoptent le Budget Primitif 2026 du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis tel que présenté.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 11 fév. 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 11 fév. 2026
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 11 février 2026

Signé: Le Président

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis



Nombre de membres en exercice 20
 Titulaires... 20
 Suppléants... 20
 Nombre de membres présents 11
 Nombre de suffrages exprimés 11
 VOTES : Pour 11
 Contre 0
 Abstentions 0

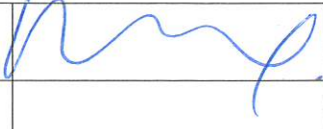
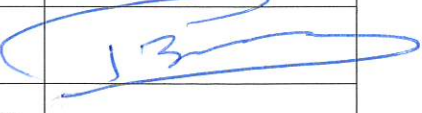
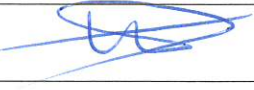
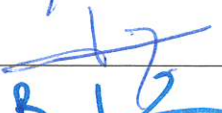
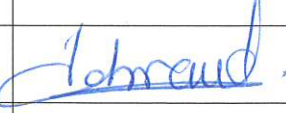
016-251802595-20260210-DELIB04_26-DE
 Reçu le 11/02/2026

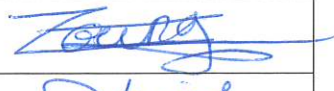
Date de convocation : 30 janvier 2026

Présenté par madame Stéphanie GARCIA,
 Président en exercice du Comité Syndical du Pôle Image Magelis,
 A Angoulême, le 10 février 2025,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire,
 A Angoulême, le 10 février 2025,

Les membres du comité syndical,

Stéphanie GARCIA	
Jean-François DAURE	
Philippe BOUTY	
Fabienne GODICHAUD	
Nicole BONNEFOY	
Hélène GINGAST	
Nelly VERGEZ	
Michel CARTERET	
François BONNEAU	
Patrick MARDIKIAN	
François NEBOUT	
Jérôme SOURISSEAU	
Gérard DESAPHY	
Gérard ROY	
Xavier BONNEFONT	
Gérard LEFEVRE	
Martine PINVILLE	
Charline CLAVEAU	
Virginie LEBRAUD	
Caroline COLOMBIER	

Maryline VINET	
Célia HELION	
Sandrine PRECIGOUT	
Pierre-Hermann MUGNIER	
Mickael CANIT	
Fatna ZIAD	
Michel BUISSON	
Fabrice POINT	
Emilie RICHAUD	
Thomas MESNIER	
Jacques CHABOT	
Laetitia REGRENIL	
Gilbert PIERRE-JUSTIN	
Agnès BEL	
David COMET	
Zalissa ZOUNGRANA	
Patrice BOUTENEGRE	
Mathieu HAZOUARD	
Edwige GAGNEUR	
Florence JOUBERT	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en
 préfecture, le 11/2/26 et de la publication le 11/2/26

A Angoulême, le 11/2/26